



COMBAT OUVRIER

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Samedi 14 mars 1981

N° 108

PRIX : Antilles 2 F
France 3 F

Editorial

**C'EST LE POUVOIR COLONIAL
BLANC QUI DOIT ÊTRE MIS
EN JUGEMENT... PAS CEUX
QUI SE RÉVOLTENT CONTRE LUI !**

Ainsi, deux jeunes hommes retenus depuis plusieurs jours dans les locaux de la police de Pointe-à-Pitre auraient avoué être membre du G.L.A. et avoir participé à l'enlèvement d'un journaliste de FR 3 !

La nouvelle aurait déjà fait le tour du monde puisque Dijoud, qui se trouve dans les TOM, de l'autre côté de la planète, est déjà au courant et s'est empressé de féliciter son monde policier.

Il rassure les possédants coloniaux en leur disant que les arrestations montrent la volonté du gouvernement de briser le G.L.A.

Ils veulent briser le G.L.A. ? Cela veut dire, pour tous les colonisés, qu'ils veulent briser tout élan qui conduirait à envisager tous les moyens, y compris de répondre à la violence coloniale sur le terrain où elle se déroule et avec les moyens nécessaires à cela. L'idée qu'il faut riposter à l'appareil de violence judiciaire et militaire du pouvoir colonial fait son chemin. Beaucoup de gens savent aujourd'hui qu'il ne faudra pas se laisser arrêter par cette violence coloniale pour faire triompher les aspirations du peuple des Antilles.

Beaucoup se disent aujourd'hui qu'il ne s'agit pas seulement de parler de ces aspirations, ni de les propager, ni seulement de les faire partager par tous ceux du peuple - travailleurs des villes et des campagnes, jeunes chômeurs, femmes laborieuses.

Mais il faut aussi se préparer dès aujourd'hui à riposter à la violence qui se dresse en face, organisée, systématique et calculée. Cette violence qui a, aux quatre coins du monde, versé le sang des colonisés et des opprimés d'Asie, d'Afrique, de Madagascar... Cette violence, elle se prépare contre nos peuples : le quadrillage de la Guadeloupe et de la Martinique, le renforcement policier et militaire l'attestent.

Pourquoi les opprimés n'auraient pas le droit, eux, de se préparer à y faire face et à y répondre ?

Les deux hommes qui sont aux mains de la police aujourd'hui et qui seront peut-être demain dans les prisons colonialistes en France même, ces deux hommes, le pouvoir et sa justice n'ont aucun droit de les juger. Qu'ils aient ou non reconnu être membres du GLA, qu'ils aient ou non enlevé un journaliste, qu'ils aient ou non utilisé la violence contre l'État colonial français et ses représentants, leur jugement est l'affaire du peuple guadeloupéen et de lui seul. C'est notre peuple qui devra dire si ces deux hommes sont dignes d'honneurs ou passibles de l'opprobre populaire. C'est lui qui doit se prononcer là-dessus.

Pour notre part, nous considérons que « l'esclave qui refuse d'apprendre à utiliser les armes pour se libérer de ses chaînes mérite son sort ».

Suite page 2

ARRESTATION DE DEUX MEMBRES DU G.L.A. LES TRAVAILLEURS ET TOUS CEUX QUI ONT LE SENS DE LA DIGNITÉ DOIVENT LES SOUTENIR

C'est dans la matinée du lundi 9 mars que la presse parlée annonçait l'arrestation de deux membres du G.L.A. Il s'agit de l'enseignant de mathématiques à l'Université de Fougères, Jean-Claude Mado et du directeur commercial de la Société H.L.M., Luc Reinette.

Selon les informations données par différentes radios et non encore vérifiées, ces deux hommes auraient « avoué » appartenir au G.L.A. après que la police eut étalé des preuves tendant à montrer leur participation à l'enlèvement, la semaine passée, de la journaliste de FR 3, Marie-Christine Le Du.

C'est, semble-t-il, un nom retrouvé inscrit sous la peinture de la malle ayant servi à l'enlèvement qui a mis les enquêteurs sur la piste de deux militants.

Inculpés, ils seront probablement transférés à la prison de la Santé à Paris et jugés par la Cour de Sécurité de l'État.

Autant dire que cette nouvelle a causé un certain émoi dans la population qui, en général, porte une appréciation sympathique envers les militants du G.L.A. et déplore l'erreur qui a conduit à leur arrestation.

Passons sur la joie avec laquelle, au contraire, les journalistes, et en particulier ceux de la station coloniale FR 3 Guadeloupe, ont annoncé la nouvelle de l'arrestation des deux membres du G.L.A. « Nous avons été les premiers à vous l'annoncer », devait-on entendre toute la journée dans la bouche de ces journalistes.

Mais cette joie des journalistes, c'est en réalité celle de tout le milieu blanc privilégié qui nous dirige ici, aux Antilles et en Guyane. Ces Blancs croient éternelle leur domination sur la population noire. Mais ils craignent que les actions du G.L.A. n'encouragent la population noire à remettre en cause leurs privilèges et leur domination. Ils n'avaient qu'une hâte, c'est que le GLA soit démantelé, que ses militants soient arrêtés et punis. Mais ils auraient tort de se réjouir. Ceux qui se battent pour leur dignité et leur liberté apprennent des erreurs qui survien-



CONFÉRENCE DE PRESSE DES AMIS ET PARENTS DES PRÉVENUS

nent dans la lutte. Cela les rend plus efficaces et plus résolus. De toutes façons, l'arrestation et l'emprisonnement de militants n'ont jamais mis fin à la lutte d'un peuple, ni à ses aspirations les plus profondes et les plus saines.

C'est le sentiment que les Noirs sont en grande majorité des laissés-pour-compte dans un système où les Blancs jouissent de toutes sortes de privilèges, c'est la prise de conscience que le pouvoir blanc étouffe littéralement la population dans ses aspirations

économiques, culturelles et sociales qui ont poussé et pousseront encore des hommes et des femmes à se regrouper et à passer de la parole aux actes contre la présence du colonialisme français en Guadeloupe. Et tant que ce pouvoir subsistera, il se trouvera toujours dans la population suffisamment d'hommes et de femmes dignes, aspirant à se libérer du joug colonial et décidés à mettre fin à la domination des Blancs sur notre peuple.

Suite page 2

CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION DE DEUX MEMBRES DU GLA

C'est une semaine après l'enlèvement de la journaliste de FR 3, Marie-Christine Le Du, que la police a interpellé Jean-Claude Mado, enseignant, et Luc Reinette, cadre commercial à la Société de HLM. D'après les enquêteurs, c'est la malle ayant servi à enfermer la jeune femme qui a trahi les deux hommes puisqu'en grattant la peinture, les policiers y ont découvert le nom de Reinette. De plus, une cagoule abandonnée sur les lieux et contenant un cheveu aurait permis l'identification de l'un des deux hommes.

Selon les informations communiquées par la police à la presse, les deux hommes arrêtés auraient avoué être membre du GLA et avoir participé à l'enlèvement de Marie-Christine Le Du.

Le Procureur général et la préfecture ont publié un communiqué dans lequel ils procla-

ment que « les personnes entendues ont reconnu avoir participé ou avoir été informées de ce rapt organisé par le GLA. Elles ont par ailleurs déclaré appartenir à cette organisation... »

D'après le groupe des parents et amis des prévenus qui ont tenu une conférence de presse, les interrogatoires des deux hommes dans les locaux du commissariat central de Pointe-à-Pitre se seraient déroulés dans de « bonnes conditions ». Cela veut quand même dire qu'ils ont été interrogés quelquefois pendant plus d'une journée, sans relâche.

Pour l'instant, ils sont en garde à vue prolongée (dont le délai est de six jours), avant d'être déférés devant la Cour de Sécurité de l'État, sûrement en France puisque les par-

quets des Antilles ne sont, paraît-il, pas compétents pour juger de cette affaire !

L'arrestation des deux membres du GLA a provoqué un énorme soulagement dans les milieux colonialistes. Dijoud s'en est félicité, France-Antilles multiplie les déclarations triomphalistes. Alors que ces mêmes gens traitaient auparavant le GLA de groupe isolé composé de quelques « excités » sans grande envergure et sans influence, il en est tout autrement aujourd'hui. France-Antilles écrit : « après une année d'activité et de terreur, le GLA mystérieux et redoutable commence enfin à être démantelé par les forces de l'ordre », et cette seule phrase dévoile les craintes réelles qu'ont éprouvées les possédants et les colonialistes devant les attentats du GLA.

PROCÈS EN APPEL DE DANNYCK ZANDRONIS DIRECTEUR DU « JOUGWA » PROCÈS DE LA PRESSE ANTI-COLONIALISTE

Mardi 10 mars Dannyck Zandronis comparait une nouvelle fois devant les tribunaux. En effet, inculpé pour injure et diffamation envers l'armée, Zandronis, directeur de publication du « Journal Guadeloupéen » avait comparu une première fois déjà devant le tribunal de Pointe-à-Pitre le 14 janvier dernier. Ce tribunal avait conclu à un non-lieu en raison des vices de forme relevés par les avocats de Zandronis.

Mais le procureur de la République fit appel, obligeant de nouveau Zandronis à se présenter à Basse-Terre cette fois devant les juges de la cour d'appel.

Comme il fallait s'y attendre, le procureur demanda de « joindre l'incident au fond » après avoir tenté de démonter les arguments présentés à nouveau par Me Rodès tendant à prouver la nullité des poursuites pour vice de forme.

Il déclara injurieux et diffamant l'ensemble de l'article écrit par Zandronis intitulé « La bataille de Grand-Bourg » paru dans le N°12 du « Jougwa » (il s'agissait d'un article à propos des événements de Marie-Galante de juin 1980).

En particulier le procureur sembla s'offusquer des termes « troupes coloniales » employés par Zandronis à plusieurs reprises, ainsi que des propos qui évoquaient l'armée « prête à tuer... ». Il réclama du tribunal une peine d'amende à l'encontre du directeur du « Jougwa »...

Zandronis s'expliqua ensuite face au juge. Il retraça le contexte dans lequel il fut amené à écrire cet article dont les photos qui l'illustraient prouvent bien l'état proche de l'émeute qui couvait à Marie-Galante ce jour de juin 1980. Il parla de l'élection cantonale qui opposait Etzol à Girard, du quadrillage de

Grand-Bourg par les forces de gendarmerie, jusque devant les bureaux de vote, de l'intervention du sous-préfet qui fut battu et deshabillé par la foule en colère. Puis, deux jours après c'était l'arrestation de Philippe Bavarday, beau-frère de Jean Girard le candidat adversaire d'Etzol. Pour ce dernier, soutenu par l'administration, il fallait empêcher Girard de gagner à tout prix et ensuite en s'en prenant à sa famille lui faire endosser la responsabilité des gifles reçues par le sous-préfet qui avait lui-même provoqué la foule en colère...

La population de Marie-Galante s'est alors opposée violemment à l'enlèvement de Bavarday par les gendarmes qui avaient débarqué en force. Pendant une journée entière les gendarmes armés firent face à une foule outrée et indigée qui riposta à la pluie de grenades lacrymogènes par des jets de pierre. On a frôlé ce jour-là la tuerie.

C'est en fait tout cela que Zandronis avait raconté, de façon vivante, et c'est cela que la justice coloniale lui reproche.

Il rappela les événements de mai 67 au cours desquels des dizaines de personnes trouvèrent la mort sous les balles des gendarmes.

Me Démocrite lui aussi dans sa plaidoierie a rappelé ces événements et se livra en fait à une dénonciation du système colonial en Guadeloupe. Me Rodès qui avait plaidé avant sur la forme, se contenta d'ajouter quelques arguments sur le fond. Le jugement sera rendu dans trois semaines, le 31 mars.

Un nouveau procès de presse s'achève donc, procès qui inaugurerait il y a quelques mois une série de procès intentés en Martinique et en Guadeloupe aux journaux anticolonialistes. Ainsi ce sont « Combat-Ouvrier », « Le Naïf », « Justice », « Jakata », qui sont poursuivis par le pouvoir...

Dans le passé, « L'Étincelle » et le « Progrès Social » ont occupé bien souvent les bancs du tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, en particulier dans les années 50 et 60. A lui seul le « Progrès Social » compte plus de trente procès. C'est dire que le pouvoir colonial a une longue pratique répressive à l'égard surtout de la presse anticolonialiste, tant il est vrai que « France-Antilles », par exemple, n'a jamais, lui, comparu devant les tribunaux, comme le soulignait Démocrite...

Revient-on alors à l'époque des procès de presse des années 60 ? Quand on pense que la seule évocation des « troupes coloniales » a de quoi faire bondir le procureur, on peut se le demander effectivement.

Mais que chacun de ces procès se transforme en autant de tribunes de diffusion des idées anticolonialistes des idées révolutionnaires, pour sûr, qu'elles feront alors d'autant plus vite leur chemin.

ÉDITORIAL

SUITE DE LA PAGE 1

Alors, que dire de ceux qui s'engagent dans la lutte, quel que soit leur choix des moyens à mettre en œuvre ?

Nous approuvons leur engagement et les soutenons. Nos différents sur la voie à suivre sont notre affaire, à nous anti colonialistes. Pour notre part, nous avons longtemps déclaré que le pouvoir qui sévit en Guadeloupe, celui d'une minorité blanche oppressive et raciste, est illégitime et qu'il doit être chassé par les peuples des Antilles, par les travailleurs de ce pays. Il doit être remplacé par le pouvoir des Noirs pauvres.

ARRESTATION DE DEUX MEMBRES DU G.L.A.

SUITE DE LA PAGE 1

Alors tous ceux qui poussent un « ouf » de satisfaction et applaudissent à l'arrestation de deux membres du GLA en pensant retrouver la tranquillité et la sérénité pour continuer à réaliser de « bonnes affaires », ne tarderont pas à déchanter.

Ceux du GLA ont opté pour le terrorisme individuel. Nous avons dit pour notre part notre désaccord avec cette voie. Cependant ces hommes qui, aujourd'hui, sont arrêtés, sont des hommes qui ont une situation matérielle qui ne les classe pas parmi les pauvres. En s'engageant dans la lutte, ils ont fait passer le souci de leur dignité avant celui de leur confort matériel ou celui de leur carrière personnelle. C'est tout à leur honneur. Une telle attitude de leur part ne peut que leur valoir la sympathie des travailleurs. Même si pour ceux-ci, la voie de leur émancipation n'est pas celle choisie par le GLA, c'est-à-dire le terrorisme individuel.

Nous pensons que seule la participation directe des travailleurs et des couches pauvres de la population à la lutte - y compris en se préparant à la riposte contre les violences colonialistes par la violence des opprimés - donnera à la lutte toute son ampleur. Elle seule permettra d'aller jusqu'au bout de la lutte, de façon conséquente, c'est-à-dire

jusqu'à une libération réelle à la fois politique, économique et sociale.

Seule cette participation directe des masses pauvres à la lutte avec leur propre direction politique permettra d'instaurer un pouvoir des travailleurs, un pouvoir de la population noire pauvre. Cela garantira que cette lutte contre le colonialisme ne conduira pas au remplacement d'un pouvoir blanc simplement par un pouvoir noir des notables et des riches.

Néanmoins, nous pensons que les travailleurs et toutes les couches pauvres de la population ainsi que tous ceux qui ont le souci de leur propre dignité doivent soutenir les militants du GLA face au pouvoir colonial.

Les travailleurs ne doivent pas laisser les militants du GLA seuls face au colonialisme et à sa justice.

Les travailleurs ont intérêt à mettre leur poids dans la balance pour que le procès - si procès il y a - soit celui du colonialisme.

Rien, ni les arrestations, ni la répression, n'arrêtera la lutte des colonisés des Antilles et de la Guyane pour leur libération.

10 mars 1981

MANIFESTATION DE L'UNION DES FEMMES GUADELOUPÉENNES

Dans le cadre de la journée internationale des femmes, l'Union des Femmes Guadeloupéennes a organisé un grand rassemblement le 8 mai, dans le Hall des Sports de Pointe-à-Pitre. Cette manifestation a mobilisé plusieurs centaines de personnes, en majorité des femmes.

Après un défilé dans les rues de Pointe-à-Pitre, les participants se sont retrouvés dans le Hall des Sports où s'est tenu un grand meeting. Plusieurs organisations avaient été invitées : le Parti Communiste, le Parti Socialiste, Combat-Ouvrier, l'UJC, la CGTG, ainsi que certaines personnalités telle le maire de Pointe-à-Pitre.

Que ce soit les représentantes de l'Union des Femmes Guadeloupéennes ou les représentantes des autres organisations, tous ceux qui prirent la parole insistèrent surtout sur la situation actuelle en Guadeloupe, une situation de chômage, de répression, de dégradation du niveau de vie.

L'intervention de notre camarade mit l'accent sur le combat qu'il fallait mener con-

tre la société capitaliste responsable de l'exploitation de la femme.

Le combat pour le socialisme est la seule garantie pour la disparition de toutes formes d'oppression.

Un soutien unanime fut porté aux travailleuses de Point-Virgule qui étaient largement représentées. Celles qui étaient présentes ont défilé dans les rues avec leur banderole. L'une d'elles prit la parole pour expliquer leur action et dénoncer l'attitude raciste de leur patronne. Une quête fut spontanément organisée au sein de l'assistance.

Après les interventions, un lunch fut servi. Les nombreuses militantes de l'Union des Femmes Guadeloupéennes s'étaient déplacées de différentes communes pour participer à cette journée. L'après-midi fut animé par de nombreux débats.

Cette journée se déroula dans une ambiance sympathique et agréable au cours de laquelle chacun put émettre et échanger des idées politiques.

QUAND LE RECTEUR FAIT APPEL À LA DÉLATION POUR MIEUX SERRER LA VIS AUX ENSEIGNANTS

Le Recteur Chaudet vient d'envoyer une circulaire aux chefs d'établissement pour leur demander de signaler à ses services les enseignants qui prendraient des congés-maladie « suspects ». Une contre-visite médicale serait alors effectuée auprès de ces enseignants pour vérifier s'ils sont réellement malades ou s'ils feignent de l'être, auquel cas ils seraient renvoyés illico à leur poste sous peine de sanction.

Cette information révélée par les syndicats a suscité l'indignation des enseignants. Cette pratique, si elle est courante dans les entreprises privées, n'avait pas cours dans le milieu enseignant.

Ainsi le Recteur Chaudet ne se borne pas à vouloir exercer un contrôle tâtonnant et mesquin, pour ne pas dire un contrôle policier, sur les enseignants. Il ne se borne pas à tenter de rejeter sur eux et sur leur prétendu « absentéisme » la responsabilité de la faillite de l'enseignement aux Antilles, dont le système colonial qu'il défend est la princi-

pale cause. Il fait en plus appel à la délation, afin que les chefs d'établissement désignent eux-mêmes les enseignants « coupables ». Il laisse donc toute latitude à ces derniers de choisir parmi leurs adjoints ceux qu'ils considèrent comme leurs « bêtes noires » afin de les signaler (et par téléphone encore, pour que cela soit plus vite fait !) aux services de contrôle du rectorat.

Chaudet le raciste espère sans doute trouver une collaboration empressée de la part de certains chefs d'établissement béni-oui-oui désireux de s'attirer les faveurs du grand chef blanc, ou tout simplement de tracasser certains enseignants dont la tête ne leur revient pas. Mais il est sûr aussi qu'il en trouvera d'assez dignes pour refuser de collaborer et d'appliquer ses mesures répressives.

De toute façon, les enseignants eux se sont déjà élevés avec vigueur contre cette nouvelle tracasserie administrative qui n'est qu'une nouvelle preuve du mépris que le Recteur leur porte.

MARTINIQUE : LES ENSEIGNANTS EN GRÈVE LE 9

La grève du 9 mars lancée par le SNI-PEGC et le SNES aura connu un large succès en Martinique. Plus de 300 enseignants se sont rassemblés à un meeting au théâtre Municipal avant de défilé dans les rues en criant des slogans rappelant leurs principales revendications : suppression de tous les auxiliaires, réduction de l'horaire de toutes les catégories (par exemple 18 H au lieu de 21 H pour les professeurs de collège, à l'égal des professeurs de lycées), création de nouveaux postes, formation continue des enseignants, réduction des effectifs des classes. A propos de cette dernière revendication d'ailleurs, il faut signaler que cette année le recteur a demandé aux chefs d'établissement de calculer les effectifs de la prochaine rentrée sur la base de 26 élèves par classe, alors que maintenant les classes doivent compter 24 élèves. Cela signifie donc qu'en gonflant les effectifs des classes, et donc en aggravant les conditions de travail pour maîtres et élèves, l'administration pourrait en même temps se débarrasser d'un certain nombre d'ensei-

gnants. Cela s'appelle le « redéploiement » ! Or, avec la baisse des effectifs scolaires, due à la diminution de la natalité qu'on observe depuis quelques années, l'administration envisage déjà la fermeture de postes d'enseignants. Les syndicats affirment qu'ils s'opposent résolument à ces fermetures de postes.

C'est donc la qualité de l'enseignement et la revalorisation de la fonction enseignante que les syndicats entendaient défendre en se joignant au mot d'ordre de grève lancé de France par la FEN.

Mais ils ont également mis l'accent sur les réalités locales, à savoir le contenu même de l'enseignement non adapté aux élèves antillais, et d'autre part le mépris du recteur refusant de reconnaître le 22 mai comme jour chômé et proposant à la place la date du 27 avril.

Mais si les enseignants ont pu à l'occasion de cette journée de grève, montrer leur mécontentement, il reste maintenant à faire reculer le recteur et ses projets d'austérité.

Martinique EBOULEMENT SUR LA ROUTE DU CARBET. DE NOUVEAU, C'EST L'INCURIE QUI EN EST LA CAUSE.

Après l'éboulement du Morne Pichevin qui fit un mort et des blessés, voilà que de nouveau sur la route du Carbet, une portion de falaise s'est effondrée.

Cela ne fit pas de victime, mais cela n'est dû qu'au hasard. Car il aurait suffi que cela soit un jour de grande circulation plutôt qu'un samedi à 12 h 30, et les choses se seraient passées autrement.

Pourtant régulièrement, des pierres s'échappent de la paroi en aplomb de la route sont autant d'avertissements qui devraient

alerter les pouvoirs publics. Et d'ailleurs sur cette même route, on a déjà eu à déplorer la mort d'une jeune fille.

Mais tout cela est sans doute jugé insuffisant pour que l'administration daigne prendre des dispositions immédiates.

En réalité, l'indifférence de la DDE responsable de cela n'est que le reflet de tout le mépris qu'affiche le pouvoir français aux préoccupations de la population aux Antilles.

ROND POINT DU MEUBLE LES EMPLOYÉS NE RECULENT PAS DEVANT LES INTIMIDATIONS POLICIERES

Après plus de trois semaines de grève, les employés du Rond-Point du Meuble n'ont pu obtenir une rencontre avec leur patron, monsieur Kalil. Celui-ci refuse de négocier et de réintégrer un employé qu'il a abusivement licencié.

Durant plusieurs jours, les employés en grève ont réussi à empêcher la sortie des camions de livraison en bloquant l'entrée du dépôt de Jarry. Mais sept employés continuent de travailler dans le dépôt. Les huit autres, qui font la grève, ne se sont pas laissés intimider par les menaces judiciaires. Suite à une plainte du patron, ils sont passés devant les tribunaux le vendredi 6. Ordre leur a été donné de ne pas entraver la liberté

du travail sous peine de poursuites.

Mais les grévistes n'ont pas abandonné leur action et ont continué à se mobiliser devant le dépôt et à empêcher la sortie des camions de livraison. Mardi, la direction a menacé de faire intervenir les forces de police.

La seule réponse de Kalil, c'est la force. Il continue de tourner le dos aux employés. En effet, ce genre de patron de petite entreprise a plutôt l'habitude de traiter ses employés avec mépris, même si ce mépris est teinté de paternalisme.

Aujourd'hui, Kalil trouve dressé contre son diktat la grande majorité des employés du Rond Point du Meuble.

MARTINIQUE : LA DIRECTION, EN PROVOQUANT LE MÉCONTENTEMENT DES ALLOCATAIRES, MET EN DANGER LES AGENTS DE LA C.A.F.

Lundi 9 nos camarades de la CAF ont failli vivre un bien triste moment. Tout se passa très vite dans la matinée : un homme répandit un jerrican d'essence sur toute l'étendue du hall qu'il arrosa ensuite d'huile. Ce hall étant occupé par une foule d'allocataires, cela favorisa le déroulement des opérations. Et ce n'est qu'au moment où l'allocataire s'appretait à sortir ses allumettes qu'il fut ceinturé par une femme qui avait observé son manège.

Autrement dit il s'en est fallu de peu qu'un drame affreux ne se produise, faisant sans doute de nombreuses victimes.

A l'origine de ce geste, que plus d'un qualifie de dément, c'est surtout le désespoir d'un homme, un handicapé, qui était fatigué d'être éconduit pour des allocations impayées. Finalement cet homme décida par un geste irréfléchi de se faire justice.

Il y a un mois déjà...

Un incident du même genre s'est produit dans le même hall. L'incident fut bien sûr moins grave, puisque ce n'était qu'une chaise qui fut lancée à travers le guichet, blessant légèrement une camarade au visage.

N'en jetez plus...

Selon notre illustre agent comptable qui a mené son enquête, ce serait là un coup monté à l'occasion des élections qui approchent ! Cette accusation venant de lui, on devine aisément qui est ainsi visé.

Les vrais raisons de ces incidents

En fait la politique de l'administration consiste à chaque période électorale à faire apparaître brusquement une nouvelle allocation. Cela entraîne bien sûr toute une paperasserie occasionnant un surcroît de travail pour les employés.

Car bien évidemment on n'a pas pensé à augmenter le personnel.

On peut prévoir que cette politique à la petite semaine entraînera de plus en plus de problèmes. Mais il faudra bien qu'à l'avenir, la direction reçoive elle aussi sa part de retour du bâton.

Car les camarades de la CAF pourraient très bien orienter les prochains mécontents directement vers les bureaux de la direction où les explications orageuses pourront avoir lieu en toute sécurité pour le personnel.

ÉCHOS DES ENTREPRISES

C.H. de Fort-de-France CIVIL : ILS L'ONT CRACHÉ !

Maintenant en entrant à Spitz dans la salle de soins, il y a une odeur de neuf.

Le vieux frigo inopérant n'est plus. Nous avons un frigo flambant neuf. Et pas n'importe lequel s'il vous plaît, c'est un de quatre étoiles.

Comme quoi réagir, protester sert à quelque chose.

Nous en prenons bonne note.

Fort-de-France Sécurité Sociale MATÉRIEL : LES LAISSÉS POUR COMPTÉ

Dans tout ce remue-ménage, s'il y en a qui pâtissent, ce sont bien les chauffeurs et les manutentionnaires. Car qu'il pleuve, qu'il vente, nous n'avons d'autre abri que celui que forme l'escalier d'une partie du bâtiment.

Alors que nous sommes réduits à la portion congrue, les automobiles des agents de direction présentent visiblement plus d'intérêt que chauffeurs et manutentionnaires réunis, puisqu'au moins ces voitures ont un garage couvert.

Depuis que la question leur fut posée, il semblerait qu'ils y pensent encore...

Faudra-t-il les bousculer un peu pour qu'ils agissent ?

Fort-de-France Sécurité Sociale MATÉRIEL : UNE NOUVELLE RÉVOLUTION DE PALAIS

Comme lors d'un changement de chef d'état, chaque fois que l'on change de chef de service il faut que suive absolument le changement de décor.

C'est ainsi que du temps de Gualbert, ancien chef de service, les agents de bureau faisaient leurs écritures dans les locaux de Caserne-Bouillé. Gualbert parti, son successeur Lefranc, pour ne pas faire mentir le principe, effectua un déplacement de troupes vers le siège de Desclieux.

A nouveau changement de chef, il revenait donc à Jojo-la-science d'amorcer le mouvement inverse, et c'est ce qu'il fit ! Revoilà ces mêmes agents à Caserne-Bouillé !...
Charité bien ordonnée...

SOCALTRA DISCRIMINATION RACIALE

Nous avons pu constater que depuis que Rein est directeur, il lui faut trois à six mois d'essai pour juger qu'une employée antillaise est « incompétente », ce qui fait qu'il n'a jamais embauché d'employée antillaise et une demi-journée seulement pour embaucher n'importe quelle métropolitaine.

Nous ne savons pas comment Rein appelle ça. Mais nous, nous savons tous que cela s'appelle de la discrimination raciale.

SOCALTRA-DE LATTRE- LEVIVIER CHANGE DE MAIN

La nouvelle est apparue il y a deux semaines : le baron Empain, propriétaire de la moitié du trust Schneider, auquel appartient Creusot-Loire et par conséquent Delattre-Levivier, vient de vendre son avoir à la banque Paribas.

L'avoir Empain : c'était plusieurs dizaines d'entreprises, employant au total 135 000 personnes, et comptant des sociétés comme Creusot-Loire (métallurgie), Schneider (construction électrique), Spie-Batignolle (trust du bâtiment)... Le chiffre d'affaires de tout cela était de 36 milliards de francs (3 600 milliards de centimes : la paye de 10 000 P 2 sur 100 ans !).

Quand on pense que Rein, le représentant d'Empain ici, crie à l'assassin à chaque fois que nous réclamons une augmentation !

Le nouveau propriétaire : UN REQUIN ENCORE PLUS GROS

Le nouveau propriétaire, la banque Paribas, est connue comme étant le plus gros groupe financier privé de France, l'un des 4 ou 5 plus gros groupes financiers du monde. Parmi les grosses sociétés possédées par

COMMUNIQUÉ GRÈVE CHEZ ERCAM NON AUX LICENCIEMENTS

Depuis le lundi 9 mars, nous, ouvriers de l'entreprise ERCAM, nous nous sommes mis en grève pour exiger l'annulation du licenciement d'un de nos camarades que le patron, Royer, veut licencier.

Royer accuse notre camarade, chauffeur dans l'entreprise, d'avoir des retards trop nombreux. Mais en réalité, il veut le licencier car il veut réduire le personnel afin d'augmenter ses profits.

Ainsi il a tendu un piège grossier à notre camarade en tentant de lui faire signer son propre licenciement lors de la remise de la paye. Mais l'ouvrier n'est pas tombé dans ce piège, il a refusé de signer et sa paye a été confisquée par le patron.

Ce dernier est un Blanc raciste du nom de Royer. Venu sans le sou en Martinique, il se retrouve à la tête de deux entreprises, ERCAM et AIRCLIM, exploitant plus de vingt travailleurs. Ce Blanc raciste, dont le coffre-fort s'est empli grâce à notre travail, n'hésite pas maintenant à vouloir mettre à la porte un de nos camarades.

Ce raciste est de plus un provocateur : ainsi, il a bousculé le secrétaire général du Syndicat de la Métallurgie qui était venu exiger avec une délégation que le patron remette son dû à notre camarade. Royer a même ajouté à l'adresse du secrétaire : « Des gens comme vous, on n'en a pas besoin en Martinique ». C'est donc le capitaliste Royer, venu de 7.000 km, qui dit ce dont la Martinique a besoin ou pas. Eh bien, qu'il sache que nous ne voulons pas de lui. Il n'est qu'un parasite venu s'engraisser ici sur notre dos en attendant de rapatrier sa fortune en France, quand

il estimera avoir gagné suffisamment !

Il faut que la population de la Martinique connaisse un individu comme Royer ; il habite à Des Rochers, sa voiture est une Honda portant le numéro 719-SQ-972 et sa couleur est bleu. C'est un individu qui vole le salaire d'un ouvrier, veut le licencier, bouscule un militant syndical et fait des menaces. Il faut le mettre à la raison.

Pour nous, ouvriers ERCAM, nous sommes décidés à faire reculer ce petit potentat raciste, méprisant et exploiteur. Nous nous sommes mis en grève pour empêcher que notre camarade soit privé de son gagne pain. Nous nous battons jusqu'à ce que Royer cède et réembauche notre camarade chauffeur. Nous ne laisserons pas faire un exploiteur blanc, raciste et méprisant, jeter à la rue un ouvrier.

De plus, comme la responsabilité de la grève incombe à Royer, nous exigeons le paiement intégral des jours de grève !

NON AU LICENCIEMENT !

— QUALIFICATION DES OUVRIERS !

RÉEMBAUCHEZ NOTRE CAMARADE !

— PAIEMENT DES JOURS DE GRÈVE !

Le Comité de grève

Le 10.3.1981

(FORT-DE-FRANCE) GRÈVE ILLIMITÉE CHEZ LE BEKE TANON

Le 26 février, une grève démarrait à l'entreprise Tanon, qui vend du matériel de bureau, rue Schœlcher à Fort-de-France. A l'origine de ce mouvement, il y a la décision du patron de licencier un ouvrier sous le prétexte qu'il aurait fait un « job » alors qu'il se trouvait en congé maladie. Mais la véritable raison de ce licenciement est bien plutôt la volonté du patron de l'écartier de l'entreprise car ce travailleur était proposé candidat aux élections de délégué du personnel par la CSTM.

Vendredi 6 mars, alors que les travailleurs s'adressaient au x passants et aux 4 non-grévistes, les flics sont intervenus, ont lancé

des grenades qui ont fait deux blessés dans la population.

Lundi, c'est sous la protection des policiers et avec des rideaux baissés et jalousies fermées que les non grévistes ont travaillé.

Les grévistes tiennent bon. Ils ne sont pas prêts à reprendre le travail, d'autant que l'inspection du travail n'a pas autorisé ce licenciement. Ils posent d'autres revendications concernant notamment leur reclassement, et la manœuvre du patron, c'est justement de vouloir en discuter sans revenir sur la réintégration de l'ouvrier licencié. Les ouvriers en grève ne l'entendent pas de cette oreille et continuent leur action.

ÉCHOS DES ENTREPRISES

Paribas, il y a le trust Usinor, concurrent de Creusot-Loire. Dans tous ces arrangements entre requins capitalistes, nous ne savons évidemment pas les causes précises. Mais ce qui est certain, c'est que nous devons nous tenir prêts à toute éventualité pour protéger notre emploi !

EGAPS ÉREMBERT : DEUX MOIS SANS SALAIRE, ÇA SUFFIT !

Ni janvier, ni février n'ont été payés par ce patron malhonnête et voilà qu'il nous demande d'attaquer le mois de mars toujours sans salaire !

Cet exploiteur, après avoir tenté de nous escamoter 6 mois de congés payés par le biais de ses renouvellements de société met maintenant sa main au plus profond de notre poche.

Pourtant, son affaire n'a cessé de fructifier puisqu'il a construit déjà un premier bloc pour son compte tandis qu'un autre est en passe d'être achevé et cela avec la sueur de notre front.

L'inspection du travail, avertie de ses manœuvres, a refusé d'intervenir. Et c'est bien parce que nous en avons assez de ses méthodes que nous avons fait entendre à Erembert les nôtres, en entrant en grève lundi 9 jusqu'à ce que ce monsieur tienne compte de nos revendications.

Dernière heure :

Mardi 10 : les ouvriers en grève après plusieurs heures de négociations avec préfecture et patron ont obtenu l'assurance d'être payés d'ici la fin de la semaine.

Fort-de-France ERCAM : GRÈVE CONTRE LE LICENCIEMENT D'UN CHAUFFEUR

Depuis le lundi 9 mars, nous sommes entrés en grève pour exiger l'annulation du licenciement d'un de nos camarades, le chauffeur de l'entreprise que Royer veut licencier, soi-disant parce qu'il a trop de retards, mais en réalité pour réduire le personnel.

Nous n'avons pas l'intention de laisser l'exploiteur raciste Royer mettre à la rue notre camarade : nous sommes déterminés à faire céder le Blanc raciste Royer !

Nous exigeons en outre le paiement des jours de grève, car c'est le patron qui en est la cause.

Tous unis, nous ferons céder Royer !

SOMATRE : LEVEXIER, COMBINE ET COMPAGNIE,

Chez les Levexier, il faut croire que l'art de la manœuvre se transmet de père en fils.

Car lorsqu'il y a 12 ans, le père se « retira » des affaires, son fils créait la SOMATRE aux mains de qui le père laissa ses ouvriers tout en gardant tous ses engins qu'il « louait » à son fils. Aujourd'hui le fils se retire et liquide la SOMATRE. Mais alors que les ouvriers sont pour 2 mois en préavis de licenciement (jusqu'à fin avril), voilà que Levexier fils leur propose déjà dans sa nouvelle société un emploi pour 3 mois.

Et voleur avec ça !

De plus, non seulement Levexier fils embauche sous contrat de 3 mois avec réserve (ce qui veut dire qu'il peut licencier à tout moment, mais en plus il promet de payer un salaire inférieur au taux actuellement en vigueur dans la convention du bâtiment...

Martinique LA SOMATRE LICENCIE

Après plus de 6 mois de règlement judiciaire, la société est déclarée à compter du 28 mars définitivement fermée.

Ainsi les 41 ouvriers de l'entreprise seront jetés à la porte sous le vague prétexte de difficultés financières.

Mais les ouvriers ne l'entendent pas de cette oreille, car durant les 2 mois de préavis, ils comptent veiller au grain.

Et il ne faut pas que les Levexier père et fils croient qu'ils pourront agir dans l'ombre et tromper une fois de plus les ouvriers.

C.H. de Fort-de-France UNE HISTOIRE DE COULEURS

Il y a un terme par lequel un certain nombre de chefs et de gens en mal de devenir chefs nous désignent, nous les ASH, c'est « les Bleus ».

A bien y regarder, si nous nous mettions à désigner le « gratin » par la couleur de leurs blouses, nous dirions « les Blancs ».

Et tout compte fait, nous préférons la nôtre car elle ne s'identifie pas à la couleur du pouvoir oppresseur.

PCG ET UPLG QUI ACCUSAIENT LE GLA D'ÊTRE UNE PROVOCATION VONT-ILS CHANGER DE POSITION ?

Depuis les premiers attentats commis en Guadeloupe et leur revendication par une organisation, le GLA (Groupe Guadeloupéen de Libération Armée), la majorité des organisations politiques, syndicales ou associations démocratiques se déclarant anticolonialistes ont adopté une attitude ambiguë, quand ce n'est pas franchement hostile.

Le courant proche du Parti Communiste Guadeloupéen, c'est-à-dire, outre le PCG, l'Union des Jeunesses Communistes, l'Union des Femmes Guadeloupéennes et la direction de la CGTG, n'ont pas hésité à affirmer péremptoirement, sans la moindre preuve, que les attentats n'étaient que des provocations, des coups montés de toutes pièces par « les services secrets français » pour s'en prendre au PCG et au mouvement ouvrier.

Le courant nationaliste proche de l'UPLG adopta lui aussi une attitude similaire, parlant de provocation destinée à donner l'occasion au colonialisme de s'attaquer au « mouvement patriotique ».

Une telle position n'était en définitive que le reflet « de gauche » de l'affirmation de Dijoud selon laquelle le terrorisme était le fait « d'agents de l'étranger ». Toutes parlaient du même principe : que des Guadeloupéens n'étaient pas capables de passer à

l'action terroriste. Comme si les raisons manquaient pour cela !

Heureusement que la majorité de la population, après avoir un moment suivi cette analyse, a finalement compris que l'action menée par le GLA ne pouvait être en faveur du colonialisme. Les réactions de la population après l'arrestation de Jean-Claude Mado et Luc Reinette sont à cet égard révélatrices : ce sont des réactions de sympathie envers eux, d'hostilité au colonialisme chez la grande majorité des travailleurs et des pauvres.

Pointe-à-Pitre, le 11 mars 1981

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE COMBAT OUVRIER

A propos de l'arrestation de deux militants du GLA

Notre organisation appelle la population laborieuse - hommes, femmes, jeunes - à soutenir les deux militants du GLA actuellement emprisonnés.

Notre organisation considère que le pouvoir colonial et sa justice n'ont aucun droit de juger les deux anticolonialistes du GLA.

Alors les organisations politiques et syndicales sont pour l'instant en retard sur la population. Quel que soit ce qu'elles pensent du GLA et de son action, quelles que soient les divergences qui existent entre elles, ces organisations devraient tout mettre en œuvre pour la défense de Luc Reinette et de Jean-Claude Mado. A l'heure où se joue le sort de ces deux militants qui risquent de très lourdes peines, ceux qui, par lâcheté ou par calcul, refuseraient de les soutenir, ne pourraient que se déconsidérer davantage devant le peuple guadeloupéen.

Il est tout à fait compréhensible que la domination de plus en plus arrogante des Blancs sur la population noire conduise les fils du peuple à des actions de révolte contre ce pouvoir.

Les travailleurs et la population, contrairement aux affirmations officielles mensongères, se sentent dans le même camp que les deux militants du GLA.

Notre organisation appelle tous ceux qui ont le sens de leur propre dignité à manifester ouvertement leur solidarité avec le GLA face à la répression qui les frappe.

Ni les arrestations, ni la répression ne mettront fin à l'aspiration fondamentale de notre peuple à la liberté et au droit de décider lui-même de ses propres affaires.

Direction politique de Combat Ouvrier
P.C.C. Max Céleste

MANIFESTATION DE SOUTIEN À WILLIAM

C'est mercredi que Ghislaine William était traduite devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre pour « occupation illégale de locaux administratifs ».

On se souvient en effet que, pour protester contre sa radiation de l'Education Nationale par le recteur, Mademoiselle William avait décidé d'occuper d'autorité un poste laissé vacant à L'Anse Bertrand. C'est donc pour cette raison que plainte avait été déposée contre elle.

Il faut rappeler que William s'était opposée il y a quelques années à son remplacement arbitraire en cours d'année par un enseignant blanc venu de France. C'est depuis cela que l'administration cherche à la tracasser et à la punir...

Mais William ne se laisse pas faire et, soutenue par son syndicat, le SGEF, elle entreprend une lutte ardue pour sa réintégration.

Mardi et mercredi donc, après deux grèves déjà lancées par le SGEF pour la soutenir, après les manifestations et les barrages routiers organisés par des enseignants et des travailleurs en signe de

protestation, il y avait grève de nouveau à l'occasion du procès. La grève elle-même ne fut pas bien suivie, mais l'opinion publique fut largement touchée par les différentes actions de protestation du SGEF, des comités de soutien créés depuis le début dans plusieurs établissements, de la tendance « lutte de classe » de la FEN et de quelques organisations politiques.

Dès 8 H, devant le Palais de Justice de Pointe-à-Pitre, près de 200 personnes s'étaient rassemblées pour soutenir William. La salle d'audience elle-même était pleine. Le jugement sera rendu dans quinze jours. Le procureur a réclamé une peine d'amende avec sursis.

Après le procès, une manifestation fut organisée par le SGEF à travers les rues de Pointe-à-Pitre jusqu'au Vice Rectorat. Là, les manifestants tentèrent d'occuper le Vice-Rectorat mais les gardes-mobiles intervinrent alors pour les en empêcher.

Après ce face-à-face entre forces de répression et manifestants, la manifestation fut dispersée.

Pour l'instant, malgré certaines rumeurs, le rectorat ne semble pas céder. Il refuse toujours de réintégrer William. Le mercredi matin, le recteur publiait sur les ondes le dossier de William tendant à prouver son incompétence professionnelle. Non seulement la présentation était truquée, mais il est maintenant évident que certains béni-oui-oui de l'administration tel le principal Agastin ont intentionnellement attribué à William des mauvaises notes, par pure mesure de répression. Il s'agissait donc là de la part du recteur Chaudet qui s'est déjà signalé à plusieurs reprises par son arrogance et son racisme vis-à-vis des enseignants guadeloupéens, d'intoxiquer l'opinion publique pour paraître dans son bon droit.

Ces chefs blancs racistes ne peuvent être dans leur bon droit en venant ici diriger les enseignants noirs. C'est William qui est dans son bon droit, celui de refuser le diktat de ces chefs et de leur béni-oui-oui, nég à blan locaux et de se battre pour être réintégré.

P-J C

LE 25 MARS : DE NOUVEAUX PROCÈS COLONIALISTES

Les procès qui devaient avoir lieu le 25 février ont été renvoyés au 25 mars. Ce jour-là seront jugés deux travailleurs des Assurances, Dupros et Rampaly, un militant syndicaliste de la CSTM, Gêril et Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote.

Les trois premiers sont inculpés pour leur participation active à la grève des Assurances en janvier 80. On les accuse d'avoir détruit du matériel et participé à un piquet de grève à la compagnie d'assurance Deleuze Frères. Marie-Jeanne quant à lui est inculpé pour être intervenu en faveur des camionneurs en grève, lorsque deux d'entre eux avaient été amenés de force au tribunal des flagrants délits et que leurs camarades étaient venus les délivrer.

Ces procès sont une attaque directe contre le droit de grève. Patrons et gouvernement colonialistes voudraient mettre au pas les travailleurs et les militants syndicalistes ou politiques. Mais les jeux sont loin d'être

faits. Il faut soutenir les inculpés !

LE JEUNE VICTOR TRAÎNÉ DEVANT LES TRIBUNAUX

Le 25 mars passera également devant les juges le jeune Victor Sainte-Rose de Grand Rivière.

Les faits remontent à juin 79. Ce jeune immigré de retour de Paris et qui passait quelques jours de vacances dans sa famille à Grand-Rivière fut agressé par les gendarmes à l'instigation de trois conseillers municipaux de la commune. Ces derniers reprochaient à Sainte-Rose d'avoir pris l'habitude de se réunir avec d'autres jeunes de la commune sous un kiosque, de jouer du tambour et de discuter de sujets les intéressant, tels que la situation des jeunes tant aux Antilles que dans l'émigration. Ceci ne plaisant pas

aux trois conseillers, ils firent appel aux gendarmes de Basse-Pointe et du Lorrain, qui tentèrent par la force de disperser ces jeunes. Au cours de cette agression, le jeune Victor fut blessé, ainsi que son père malade.

Mais aujourd'hui, c'est le jeune Victor qui passe devant les tribunaux, sous l'inculpation « d'outrages et violences à agents de la force publique ».

Un tel procès est scandaleux. Et il faudra que le 25 mars, nombreux soient ceux qui montrent leur indignation devant cette nouvelle manifestation de répression coloniale, en soutenant le jeune Victor.

REAGAN ET L'AFGHANISTAN : DECLARATION GUERRIERE OU CHANGEMENT DE POLITIQUE ?

Ronald Reagan, le Président des États-Unis, vient de déclarer qu'il était prêt à fournir une aide militaire aux rebelles d'Afghanistan révoltés contre le gouvernement de Babrak Karmal qui lui, est soutenu par l'armée soviétique.

Ces déclarations de Reagan surviennent 15 mois après l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan, intervention décidée pour sauvegarder un régime favorable à l'Union Soviétique et qui s'écroulait sous les coups répétés de rebelles en majorité de tendance islamique.

A ce moment, Carter avait bien protesté et pris un certain nombre de représailles contre l'Union Soviétique, comme le refus de vendre des céréales ou le boycott des Jeux Olympiques de Moscou. Mais au-delà de ces gestes soit symboliques, soit de portée très limitée, il n'y avait eu que des protestations verbales des États-Unis qui semblaient décidés à laisser les mains libres à l'Union Soviétique dans un pays qui faisait partie depuis longtemps de sa zone d'influence.

Mais depuis la course aux élections prési-

dentielle de 1980, Ronald Reagan avait multiplié les déclarations et les « mises en garde sévères » contre les Soviétiques.

Depuis son élection, il avait laissé entendre que les États-Unis pourraient intervenir au Salvador en soutien aux militaires d'extrême-droite contre les guérilleros salvadoriens qu'il accuse d'être soutenus entre autres par l'Union Soviétique.

Aujourd'hui Reagan remet cela, mais cette fois-ci à propos de l'Afghanistan, où il profite de l'occasion pour essayer de marquer des points contre son rival soviétique.

Personne ne sait si ces déclarations seront suivies d'effets concrets ou si elles resteront ce qu'elles sont : des paroles. Car rien ne permet de dire pour l'instant si l'impérialisme américain, par la bouche de Reagan, a décidé d'abandonner la politique de détente avec l'Union Soviétique, politique qu'elle mène depuis une dizaine d'années, et dans ce cas, cela signifierait l'intervention de l'armée américaine aux quatre coins du monde, comme naguère en Corée, à Saint-Domingue

ou au Viet-Nam.

Ou bien les déclarations de Reagan ne sont que de la propagande à usage interne, destinée à l'opinion publique américaine, afin de lui montrer que l'on ne cède pas face au rival soviétique. Sans compter que de telles déclarations rassurent bien entendu la cohorte de dictateurs amis de l'impérialisme qui se sentiront soutenus contre les oppositions de leur propre pays.

Mais en attendant, force est de constater que Reagan joue un jeu dangereux et qui peut, de déclarations guerrières en soutien aux dictatures, puis peut-être en intervention militaire, conduire à une troisième guerre mondiale !

En attendant, ce sont les grandes puissances qui parlent au nom des peuples, alors qu'elles sont les ennemis les plus acharnés de leur liberté. Ce sont elles qui font la pluie et le beau temps sur la planète. Jusqu'à ce que les opprimés et les exploités, par leur révolte, mettent fin à cela.

J. BRUEL

DOMINIQUE : QUAND EUGÉNIA CHARLES CRIE AU COMPLIT

La situation de crise en Dominique est loin de s'apaiser. La population vit depuis le 13 février sous le règne de l'état d'urgence proclamé par le Premier ministre Eugénia Charles. Celle-ci vient de faire arrêter son prédécesseur à la tête du gouvernement, Patrick John, ainsi que l'ancien chef des forces armées, Frédéric Newton, qu'elle accuse conjointement d'avoir fomenté un coup d'État.

Il s'agirait, selon ses dires, d'un complot « gauchiste » organisé en relation avec des groupes de gauche caribéens liés aux Rastas dominicains. Ces derniers, on s'en souvient, avaient enlevé un propriétaire terrien blanc pour exiger en retour la libération de deux de leurs camarades condamnés à mort. Suite à cet enlèvement, l'état d'urgence avait été proclamé et des échauffourées s'étaient produites durant le carnaval entre la population et la police, faisant un mort et plusieurs blessés.

Si la police reste l'un des plus fidèles soutiens d'Eugénia Charles, il semblerait au contraire que des désertions aient eu lieu au sein de l'armée.

Mais en l'état actuel des choses, les informations qui filtrent de la Dominique sont trop partielles pour qu'on puisse affirmer qu'une tentative de coup d'État était réellement en cours. Quant à l'intervention de groupes extérieurs, l'argument est trop couramment utilisé par des chefs d'État en difficulté pour qu'on ne puisse douter de sa véracité.

Quoi qu'il en soit, Eugénia Charles aurait affirmé qu'elle n'hésiterait pas à faire appel à un corps expéditionnaire étranger (sans préciser lequel) si ses propres troupes ne suffisaient pas à ramener l'ordre.

« L'ordre » est effectivement perturbé en Dominique et il ne saurait en être autrement vu les conditions dans lesquelles vit la population. La pauvreté de l'île, léguée par le colonialisme anglais, a été aggravée par le passage des cyclones David et Allen qui ont plongé dans une misère totale des milliers de personnes. Une partie de la jeunesse au chômage s'est regroupée depuis plusieurs années dans les bandes de Rastas et aujourd'hui, conteste le régime policier d'Eugénia Charles. Celle-ci, incapable de répondre aux besoins des masses dominicaines, a choisi la manière forte pour étouffer les mécontents. Devant une telle situation, il ne serait pas étonnant qu'une opposition se soit regroupée autour de l'ancien Premier ministre Patrick John et que celui-ci ait profité du mécontentement existant dans de larges couches de la population pour tenter de se remettre en selle. Mais Patrick John a déjà fait ses preuves à la tête du gouvernement et ses méthodes n'ont guère été différentes de celles employées aujourd'hui par Eugénia Charles. Ces chefs d'État en effet ne conçoivent ni l'un ni l'autre la direction du pays comme une participation de toute la population aux affaires qui la concernent. On l'a bien vu lors du passage du cyclone Allen. Ils protègent au contraire les intérêts d'une poignée de possédants au détriment de la grande masse de la population dominicaine qui elle, vit dans la pauvreté et le dénuement. Et il n'est donc pas surprenant que pareille situation engendre sporadiquement des explosions de colère que la répression policière est impuissante à mater.

Claire GOYA

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BFAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE :

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728